

PROJET EDUCATIF 2023-2027



Apprendre à connaître
Apprendre à faire
Apprendre à être
Apprendre à vivre ensemble



ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 19 FÉVRIER 2024
NUMÉRO DE RÉSOLUTION : CÉ 0224-205

« IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR ÉLEVER UN ENFANT. »

Table des matières

Préambule	4
But et définition du projet éducatif	4
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif et consultations menées.....	4
Message de la directrice.....	6
Mission – Vision – Valeurs	7
Contexte dans lequel les écoles évoluent	8
L'environnement externe	8
Le contexte socio-économique.....	9
Le soutien de nos familles et de notre communauté	9
L'environnement interne	10
Le portrait statistique de la clientèle.....	10
Le personnel et l'organisation scolaires.....	11
Les membres du personnel en 2022 – 2023	11
L'offre pédagogique au primaire.....	13
L'offre pédagogique au secondaire.....	13
L'offre de services d'adaptation scolaire.....	13
L'offre de service complémentaire	14
Le type de leadership de la direction	14
Les pratiques de développement professionnel.....	14
L'accueil des nouveaux employés	14
Les pratiques éducatives et l'intégration des technologies dans l'apprentissage	15
Les élèves et leur réussite	15

Taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification en 5 ans après l’entrée au secondaire	15
Taux d’obtention d’un 1 ^{er} ou un 2 ^e diplôme après avoir quitté l’école Esdras-Minville	16
Taux de réussite aux épreuves obligatoires	17
Le taux de réussite aux épreuves uniques	19
Élèves à risque et EHDAA	20
La proportion d’élèves engagés dans les activités parascolaires en 22-23	20
En 23-24, La proportion d’élèves :	20
Des facteurs contributifs à la réussite :	21
L’environnement socio-éducatif	21
Le climat à l’école	21
Les pratiques éducatives	23
L’école et la famille	23
L’établissement d’enseignement	25
Les mesures de fonctionnement au primaire et au secondaire pour l’année scolaire 22-23	25
L’aménagement physique des classes et de l’école	26
Le matériel et l’équipement technologique	26
Forces, zones de vulnérabilité, préoccupation de l’équipe-école et enjeux	27
CERTAINS ENJEUX	29
LA COHERENCE AVEC LE PEVR – LE PORTRAIT ACTUEL	31
ORIENTATIONS, OBJECTIFS, CIBLES ET INDICATEURS	33
Périodicité de l’évaluation du projet éducatif	37

Préambule

But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

Source: Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018. Gestion axée sur les résultats : Pilotage du système d'éducation. Projet éducatif, guide 4 et 5. p.6

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif et consultations menées

Convaincue de l'importance d'une approche collaborative dans le cadre de l'élaboration de son projet éducatif et soucieuse de favoriser la participation du plus grand nombre de ses élèves, de ses employés, de parents et de partenaires, la direction de l'école, mandatée par son conseil d'établissement, a tenu, au cours des derniers mois, plusieurs activités de consultation.

Un **comité de pilotage** du projet éducatif formé des membres représentatifs des acteurs concernés est consulté avant chaque étape du processus ; il assume un rôle de conseil et de validation.

Le **conseil d'établissement** est informé de l'état des travaux à chaque étape du processus et procède à l'analyse à l'aide de la grille proposée dans les outils.

Consultations menées et groupes consultés

- Des sondages d'information, d'opinion et de satisfaction ont été réalisés à l'hiver et à l'automne 2023 par le Centre de services scolaire auprès de tous les élèves, du personnel, des parents et des partenaires afin d'enrichir les données dans l'élaboration du portrait de la situation actuelle de l'organisation des écoles.
- À l'hiver 2023, d'autres sondages ont été complétés par le personnel enseignant, par les parents et par les élèves afin de recueillir des données supplémentaires en lien avec l'environnement de l'élève.
- En janvier 2023, différents questionnaires afin de connaître l'état de la situation au service de garde. Nous pouvons donc avoir un portrait de l'état de la situation et les thématiques plus vulnérables.
- Une rencontre pour *la présentation du portrait, l'identification des forces, des zones de vulnérabilités et des enjeux propres de l'école* ainsi qu'une activité de consultation sur une première version du projet éducatif a eu lieu lors des journées pédagogiques de novembre.
- La validation de la version finale du projet éducatif a eu lieu en novembre 2023 avec les groupes suivants :
 - le personnel des écoles;
 - le conseil d'établissement.
 -
- L'adoption du projet éducatif par le conseil d'établissement a eu lieu à la séance publique du 19 février 2024.

Message de la direction

Chers parents, élèves et membres de la communauté éducative,

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre école, un lieu dédié à l'éducation, à la croissance intellectuelle et au développement personnel. Nous sommes profondément engagés à fournir un environnement éducatif stimulant et inclusif qui encourage la curiosité, la créativité et l'apprentissage continu.



Notre projet éducatif repose sur des valeurs fondamentales telles que le respect, la responsabilité et la collaboration. Nous croyons en l'épanouissement global de chaque élève, en les préparant non seulement sur le plan académique, mais aussi en les aidant à développer des compétences sociales et émotionnelles essentielles pour réussir dans un monde en constante évolution.

Nous nous engageons à offrir des programmes pédagogiques de qualité, adaptés aux besoins des élèves. Notre équipe pédagogique dévouée travaille avec passion pour inspirer la passion d'apprendre, encourageant les élèves à explorer leurs intérêts et à atteindre leur plein potentiel.

La collaboration entre l'école, les parents et la communauté est cruciale pour le succès de notre projet éducatif. Nous encourageons une communication ouverte et transparente, et nous invitons tous les membres de la communauté à participer activement à l'éducation de nos jeunes.

Ensemble, nous pouvons créer un environnement où chaque élève se sent valorisé, soutenu et prêt à relever les défis de demain. Merci de faire partie de cette communauté éducative et de contribuer à la réalisation de notre vision commune.



Cordialement,

Carline Minville, directrice des écoles du P'tit-Bonheur et Esdras-Minville

Mission – Vision – Valeurs

Notre mission (prescrite dans la loi sur l’instruction publique, article 36)

Dans le respect du principe de l’égalité des chances, l’école a pour mission d’instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur



	ÉCOLE DU P’TIT-BONHEUR	ÉCOLE ESDRAS-MINVILLE
NOTRE VISION	Du P’tit-Bonheur, une école stimulante, ouverte sur le monde.	Esdras-Minville, une école stimulante, ouverte sur le monde.
NOTRE ENGAGEMENT	S’engager ensemble pour que chacun apprenne et réussisse.	S’engager ensemble pour que chacun apprenne et réussisse.
NOS VALEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Respect : Sentiment qui porte à traiter quelqu’un avec égards, estime et considération. • Responsabilité: Capacité de faire face à ses obligations, de remplir ses devoirs et de porter les conséquences de ses actes. • Harmonie : État des relations entre des personnes ou dans un groupe humain, qui résulte de l’accord des pensées, des sentiments, des volontés. 	<p>Persévérance: La persévérance, c’est tenir à ce que l’on veut, croire en ses forces et s’engager afin d’atteindre son but, et ce, à l’intérieur d’une relation signifiante où l’on se sent reconnu, engagé et soutenu dans ce que l’on est, où l’on est et où l’on va.</p> <p>Responsabilité: Capacité de faire face à ses obligations, de remplir ses devoirs et de porter les conséquences de ses actes.</p> <p>Ouverture: Accepter l’autre dans ses différences culturelles, religieuses, sexuelles et physiques par ses paroles et par ses actions.</p>

Contexte dans lequel les écoles évoluent

Dans le village de Grande-Vallée est située l'école secondaire Esdras-Minville qui fut inaugurée en 1969 et elle doit son nom à un grand Gaspésien, M. Esdras Minville, natif de Grande-Vallée. Économiste de formation, il enseigna de 1924 à 1938 à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal et il en fut le directeur de 1938 jusqu'à sa retraite en 1962.

L'école Du P'tit bonheur offre des services aux élèves du préscolaire 4 ans à la 6^e année. De plus, un service de garde en milieu scolaire est disponible de 7h à 17h30 tous les jours.

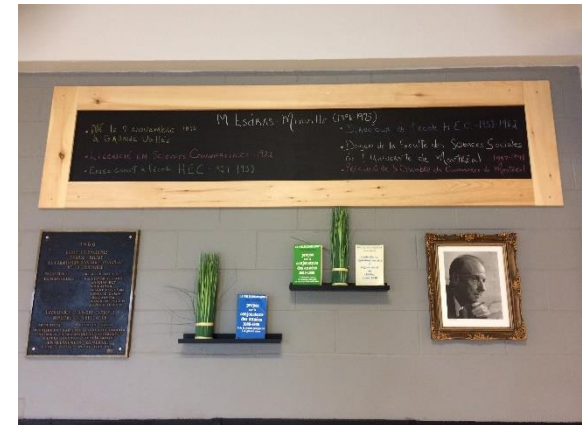
L'école Esdras-Minville offre des services aux élèves de secondaire 1 à secondaire 5. De plus, il est important de mentionner que le parcours de formation axée sur l'emploi est aussi offert à six élèves en 2023-2024.

Nous avons un très bon support de la part des parents. Pour eux, il est important d'obtenir un diplôme d'études secondaires, ce qui est très aidant pour un établissement scolaire.

L'environnement externe

Les écoles sont situées au centre du village de Grande-Vallée qui compte 1069 habitants selon le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/030/> 22-09-2023). Du point de vue économique, nous y retrouvons plusieurs commerces, quelques organismes, une usine de sciage, un centre de santé et plus encore. En plus de provenir de la municipalité de Grande-Vallée, les élèves proviennent de la municipalité de Petite-Vallée et de Cloridorme pour une population totale de 1877 citoyens (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/030/> 22-09-2023).

Nous sommes un milieu riche au niveau culturel. Grâce à tous les talents musicaux et au village en chanson, nous rayonnons et nous rend par le fait même unique.



Le contexte socio-économique

Depuis les 5 dernières années, nous assistons à une revitalisation de notre milieu. Il y a eu plusieurs arrivants qui sont venus s'installer et ainsi donner un coup de main pour le développement de notre milieu. Cela a un impact positif au point de vue économique et scolaire. Quelques nouveaux élèves se sont inscrits dans nos écoles depuis les dernières années. Il est certain que nous pourrions accueillir encore beaucoup d'élèves, car les groupes ne sont pas à leur pleine capacité.

Le soutien de nos familles et de notre communauté

Notre communauté de façon générale est très active socialement. On constate beaucoup d'entraide entre les gens. L'école fait souvent appel aux organismes et partenaires du milieu. La collaboration de tous est fort appréciée par le personnel et les élèves.

La collaboration des parents est généralement très présente. Les parents sont intéressés et impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

Le taux de participation à la remise de bulletins reflète leur intérêt. Lors de la remise de bulletins en novembre dernier, nous avons accueilli plus de 85% des parents. De plus il est important de mentionner que 83% des parents ont pris soin de répondre au sondage en décembre dernier.

Concernant les rencontres pour les plans d'intervention, la participation est très bonne également. Les parents acceptent l'aide proposée et les services en lien avec les besoins de leurs enfants.

En lien avec les activités parascolaires, les parents sont très présents. Ils les soutiennent, les encouragent et les accompagnent tout au long de leurs activités.

De plus, les 2 écoles peuvent compter sur la Fondation maître Esdras pour les soutenir dans l'actualisation de leurs différents projets.



¹ Indice de milieu socio-économique ; L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère (poids de 75%) et l'inactivité économique des parents (poids de 25%). L'environnement interne

L'environnement interne

Le portrait statistique de la clientèle

Notre clientèle 2022-2023

École	Territoire	Hors territoire	Nombre d'élèves au 30 septembre 2022	Élèves préscolaire 4 ans	Élèves préscolaire 5 ans	Élèves primaire	Élèves secondaire	Élèves en enseignement à la maison	Classes d'adaptation scolaire	Classes à deux niveaux	Indice de milieu socio-économique (IMSE) ¹	Rang décile 2021-2022
Du P'tit bonheur	Petite-Vallée et Grande-Vallée	10	72	9	8	55	-	0	0	2 ^e et 3 ^e cycle	11,86	8
Esdras-Minville	Cloridorme à Grande-Vallée	2	66	-	-	-	66	1	1	3	12,47	8

1. L'Indice de milieu socio-économique (IMSE), qui est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice) <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/indices-de-defavorisation> 30-10-2023. L'IMSE d'un élève correspond à celui de l'unité de peuplement d'où il provient, tandis que celui de l'école correspond à la moyenne de tous les IMSE des élèves. Pour déterminer le rang décile de chaque école, l'ensemble des écoles publiques du Québec sont rangées en ordre croissant de la valeur de leur indice respectif, puis divisées en dix groupes représentant un nombre d'élèves approximativement égal. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés. Les écoles SIAA sont celles dont le rang décile de l'IMSE est 8, 9 ou 10. Les écoles SIAA représentent environ le tiers des écoles publiques du Québec.

Prévision de la clientèle à l'école primaire :

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
	79	-13 +12=78	-7 + 4=75	-5 +9=79	-14 +7=72
les prévisions de 2018 à aujourd'hui	48				

Plusieurs familles sont venues s'installer à Grande-Vallée pendant ou suite à la pandémie. Ce qui explique la hausse de la clientèle comparativement à ce qui était prévu. Aussi, nous accueillons plusieurs élèves de Cloridorme et de Madeleine.

Prévision de la clientèle à l'école secondaire :

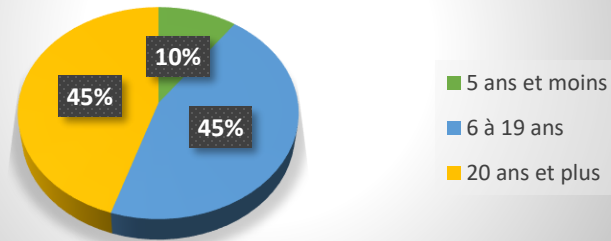
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
	56	-10+13+1 = 60	-4+7+1=64	-18+5+2 = 53	-15+14=52
les prévisions de 2018 à aujourd'hui	53				

Le personnel et l'organisation scolaires

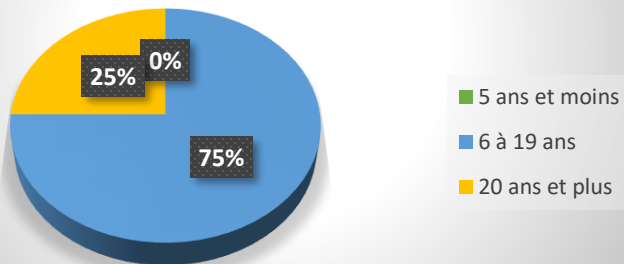
Les membres du personnel en 2022 – 2023

Nombre des membres du personnel	Préscolaire	Primaire	Adaptation scolaire au primaire	Secondaire	Adaptation scolaire au secondaire	Primaire et secondaire
Enseignants	2	7	-	11	1	2
Personnel de soutien	2	7	-	4	-	2
Personnel professionnel		2 Psychoéducatrice : 14% Conseiller en orientation : 9% Psychologue : 10%		2 Psychoéducatrice : 14% Conseiller en orientation : 10% Psychologue : 8%		

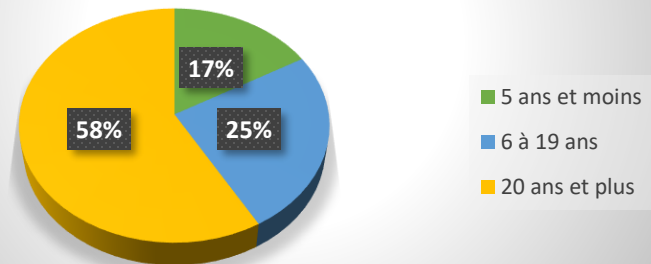
Année d'expérience du personnel enseignant du P'tit-Bonheur et d'Esdras-Minville



Année d'expérience du personnel enseignant du P'tit-Bonheur



Année d'expérience du personnel enseignant d'Esdras-Minville



Lors de l'analyse du prochain projet éducatif, le portrait de la situation en lien avec le personnel scolaire sera bien différent dans les deux écoles.

L'offre pédagogique au primaire

Selon la clientèle, nous pouvons offrir la maternelle 4 ans jusqu'à la 6^e année. Aussi, depuis quelques années, nous pouvons éviter les groupes à deux niveaux au premier cycle. Nous offrons aussi la musique, l'anglais et l'éducation physique avec le soutien de spécialistes. Nous pouvons aussi compter sur un service d'orthopédagogie qui permet d'intensifier l'enseignement de certaines notions en sous-groupe, de décloisonner pour certaines notions des groupes à deux niveaux ou de soutenir en classe l'enseignement de certaines notions.

L'offre pédagogique au secondaire

Selon les besoins de la clientèle, nous offrons le parcours de formation générale au premier cycle, le parcours de formation générale en 3^e, 4^e et 5^e secondaire, de la formation générale appliquée en 5^e secondaire et de la formation axée sur l'emploi (FPT et FMSS). Pour déterminer l'organisation des services, une prévision est faite suite au 2^e bulletin et les décisions finales se prennent selon le portrait des besoins en juin. Nous offrons aussi deux séquences de mathématiques en 4^e et 5^e secondaire. Nous pouvons aussi compter sur un orthopédagogue qui assure un soutien en lien avec les outils technologiques. Avec un nombre d'élèves très bas dans certaines options au 2^e cycle, il faut maintenir l'équilibre entre l'offre pédagogique permettant de répondre aux besoins des élèves et les défis qu'apportent les groupes jumelés en ce qui concerne les apprentissages du programme.

L'offre de services d'adaptation scolaire

Considérant le petit nombre d'élèves dans nos écoles, nous n'avons pas de groupes pour les élèves à besoins particuliers. Par contre nous nous adaptons à la diversité des élèves de la maternelle à la 5^e secondaire. Pour ces élèves, nous travaillons en collaboration avec les partenaires de la santé et des services complémentaires afin d'agir en amont sur les obstacles à l'apprentissage et privilégier les réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels. Il faut savoir faire preuve de créativité et de souplesse afin d'offrir un enseignement adapté aux besoins.

De plus, par l'intermédiaire des règles budgétaires du ministère, il est possible de bonifier en cours d'année le soutien afin de soutenir les nouveaux besoins. Nous utilisons particulièrement la mesure de tutorat pour la concertation et la mise en place des mesures d'aide. Du côté du secondaire, afin d'accompagner les élèves à risque en ce qui concerne la diplomation, nous avons aussi une mesure pour les études dirigées.

L'offre de service complémentaire

Tous les professionnels associés à nos écoles ont des tâches à moins de 15% avec nous. Cependant, depuis cette année, le service de psychoéducation s'organise différemment. En présentant nos besoins, nous pouvons compter sur la présence d'un soutien rapide et personnalisé.

Le type de leadership de la direction

Selon les situations, il faut varier le style de leadership à privilégier. Dans nos écoles, la direction ne peut compter sur le soutien d'adjoint administratif. Il est donc nécessaire de devoir utiliser le leadership managérial. Ce style est particulièrement en lien avec la gestion des budgets, des tâches à réaliser et des ressources matérielles. Le leadership en éducation c'est aussi partager une même vision et accepter de partager certaines responsabilités.

La mise en place de certains comités montre ce style de leadership permettant d'assurer aux membres du personnel l'expression de leur point de vue dans différents dossiers en lien avec le fonctionnement de l'école. Voici les principaux :

- Conseil d'établissement;
- Comité EHDA;
- Comité participatif des enseignants;
- Différents comités créés au besoin pour certains projets particuliers.

Les pratiques de développement professionnel

Les membres du personnel profitent régulièrement des offres de notre centre de service. Ils répondent tous aux attentes ministérielles qui sont de compléter 30h de formation par deux ans. Les pratiques collaboratives se développent dans notre milieu. La collaboration et le soutien sont à poursuivre.

L'accueil des nouveaux employés

Tous les enseignants de moins de 5 ans sont accompagnés par une personne qui assure le rôle d'un mentor au centre de services. De plus, à l'école secondaire, tous les enseignants qui débutent dans un nouveau cours et qui ne sont pas mentorés sont accompagnés par l'enseignant ressource.

Les pratiques éducatives et l'intégration des technologies dans l'apprentissage

Certains enseignants ont actualisé certaines pratiques en intégrant l'enseignement explicite des stratégies de lecture. Les pratiques évaluatives s'actualisent aussi en lien avec la politique en évaluation des apprentissages. Les enseignants utilisent de plus en plus les outils nécessaires pour le développement et la reconnaissance des compétences. L'harmonisation des attentes selon les niveaux demeure un défi, mais nous avons tous la volonté d'y arriver dans les prochaines années. L'intégration des technologies demeure un défi. Certaines autoformations ont été suivies par des membres du personnel lors de la pandémie. Les élèves ayant besoin des outils d'aide à l'apprentissage sont bien soutenus par le personnel scolaire qui s'assure de les soutenir et de développer leur autonomie dans l'utilisation de ces outils. Avant de pouvoir bonifier les situations d'apprentissage en utilisant les outils technologiques, l'élève doit apprendre à utiliser les outils, c'est ce qui occasionne un double défi, particulièrement au primaire.

Les élèves et leur réussite

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 5 ans après l'entrée au secondaire

	Cohorte 2013			Cohorte 2014			Cohorte 2015			Cohorte 2016			Cohorte 2017			Cohorte 2018		
	Suivie jusqu'en 2017-2018			Suivie jusqu'en 2018-2019			Suivie jusqu'en 2019-2020			Suivie jusqu'en 2020-2021			Suivie jusqu'en 2021-2022			Suivie jusqu'en 2022-2023		
	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles
École Esdras-Minville	100	100	100	91,6	85,7	100	85,7	71,4	75	83,3	66,67	100	75	66,6	83,3	100	100	100
CSS C-C	68,6			70			76,2			73			Nd			Nd		
Gaspésie les Iles	70,4			70,8			74,8			72,4			nd			nd		

Taux d'obtention d'un 1^{er} ou un 2^e diplôme après avoir quitté l'école Esdras-Minville

	Cohorte 2013			Cohorte 2014			Cohorte 2015			Cohorte 2016			Cohorte 2017			Cohorte 2018		
	Suivie jusqu'en 2017-2018			Suivie jusqu'en 2018-2019			Suivie jusqu'en 2019-2020			Suivie jusqu'en 2020-2021			Suivie jusqu'en 2021-2022			Suivie jusqu'en 2022-2023		
	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles	Tous	Garçons	Filles
École Esdras-Minville	100	100	100	91,6	85,7	100	85,7	71,4	75	83,3	66,67	100	75	66,6	83,3	100	100	100
Après l'école secondaire	86%			70%			62%											

Taux de réussite aux épreuves obligatoires

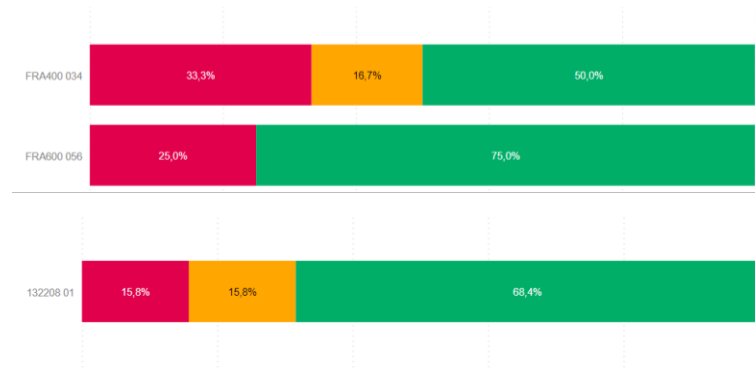
Critique : moins de 60%

À risque : entre 60% et 69%

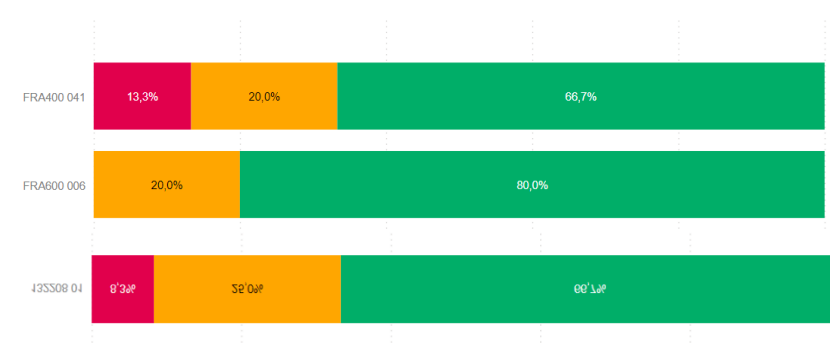
Sans risque : 70% et plus

Français

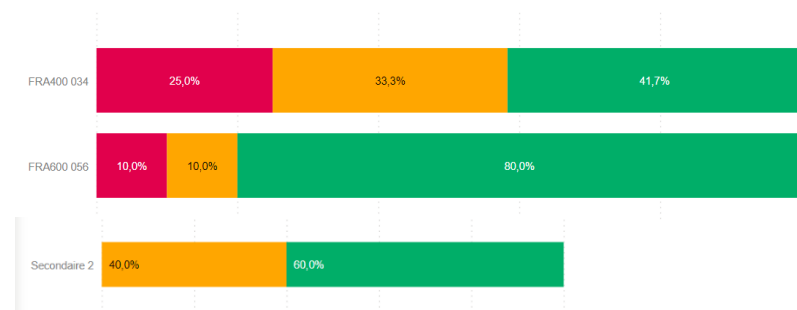
2022-2023



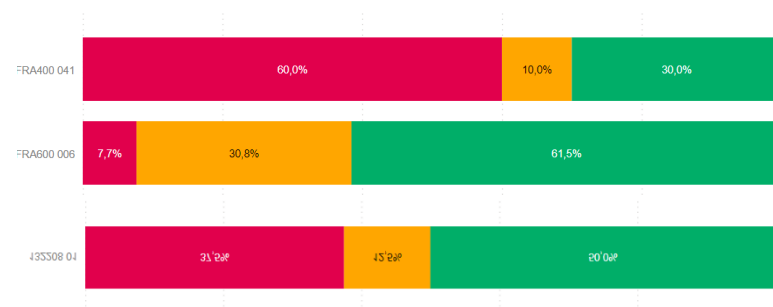
2018-2019



2021-2022



2017-2018

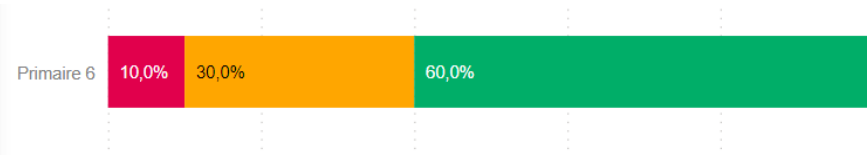


Mathématique – résoudre

2022-2023



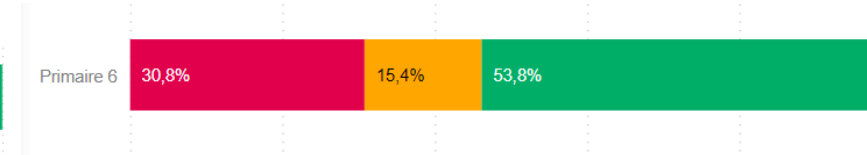
2021-2022



2018-2019



2017-2018



Le taux de réussite aux épreuves uniques

	2018	Taux dans la province	2019	Taux dans la province	2020	2021	2022	Taux dans la province
Français 5^e secondaire	100	68,8	90	74,8			100	51,3
Anglais 5^e secondaire-écriture	100	94	100	94,3			100	77,7
Sciences et technologie 055-410	90,9	87,2	61,5	72			81,8	72,5
Histoire	100	X	84,6	x			80	x
Application technologie et scientifique 057-410	-	X	-	x			-	
Utiliser un raisonnement mathématique CST	83	54,8	100	43,8			100	51,5
Utiliser un raisonnement mathématique SN	100	77	66,7	73,4			62,5	77

*Le peu d'élèves dans certains programmes fait qu'un élève qui n'est pas en réussite affecte grandement le taux de réussite.

Élèves à risque et EHDA

	Nombre d'élèves avec un PI		Nombre d'élèves avec un code de difficulté reconnu au MEQ	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Primaire	6	13	3	3
Secondaire	7	11	0	3

La proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires en 22-23

	Futsal	Autres (artistique, communautaire, etc)
Primaire	65% des élèves du 3 ^e cycle	x
Secondaire	50% des élèves de l'école	30%

En 23-24, La proportion d'élèves :

Qui débutent leur scolarité au préscolaire sans présenter de facteurs de vulnérabilité pour leur développement :	75%
Qui débutent le secondaire après une année supplémentaire au primaire ;	0%
Qui accèdent au 3 ^e secondaire en formation générale ;	90%
Qui accèdent au 4 ^e secondaire en formation générale ;	50%
Qui accèdent au 5 ^e secondaire en formation générale (Sciences) ;	40%
Qui accèdent au 5 ^e secondaire en formation générale appliquée (dév. Prof) ;	60%

Des facteurs contributifs à la réussite :

- L'ensemble des élèves et des enseignants du primaire et du secondaire perçoivent la qualité du climat relationnel entre les élèves et entre les élèves et les enseignants comme une force de nos milieux.
- Les différents climats, soit le climat éducatif, de sécurité chez les élèves et les membres du personnel, de justice et d'appartenance sont des forces à l'école secondaire.
- En général, l'ensemble des comportements d'indiscipline perçus et rapportés (par exemple : les devoirs, l'absentéisme, tricher ou être suspendu) sont très peu présents dans nos milieux. De même que pour les problèmes de violence mineurs (vols, vandalisme, élèves qui insultent les enseignants et menaces entre élèves) ou majeurs (port d'armes, élèves qui menacent, frappent ou ridiculisent des adultes) ne comportent pas d'éléments vulnérables ou d'urgences.
- Les pratiques éducatives présentent aussi des forces telles que les pratiques pédagogiques, l'attitude des membres du personnel envers la capacité de réussite des élèves, la collaboration-école-famille, les occasions de participation des élèves aux activités parascolaires et l'aide offerte aux élèves en difficulté.

L'environnement socio-éducatif

Les élèves de la 3^e année du primaire à la 5^e secondaire ainsi que les membres du personnel ont répondu au Questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) qui est un ensemble d'outils d'évaluation permettant de tracer le portrait d'une école au niveau du climat, des problèmes et des pratiques éducatives. Voici quelques-unes des données obtenues :

Le climat à l'école

Du P'tit-Bonheur

- 100% des élèves ont répondu être en accord avec les énoncés suivants : *L'enseignante de ma classe a l'air d'aimer ses élèves & Les élèves et les enseignants ont du plaisir à être ensemble*. Les relations entre les élèves et les enseignants semblent être une grande force pour cette école.

- 95% sont d'accord que *L'enseignante a l'air d'avoir du plaisir à enseigner* & 100% disent que *L'enseignante semble vraiment aimer son métier*.
- 90% sont d'accord avec le fait que *L'enseignante nous félicite lorsque nous faisons des efforts pour apprendre* & 95% trouvent qu'elle lui fait sentir qu'il est capable de réussir.
- 95% des élèves aiment leur école et tous les membres du personnel disent que les élèves ont du plaisir à apprendre.
- Quand on demande aux élèves à quel moment de la journée ils observent le plus de violence, 80% disent que c'est pendant les récréations. Aucun élève a répondu observer de la violence pendant les heures de classe.
- 7 des 21 élèves disent craindre que d'autres élèves leur fassent mal.
- 11 des 21 élèves disent que ce sont toujours les mêmes élèves qui se chicanent ou qui font des choses défendues.
- 10 d'entre eux disent avoir peur de se faire ridiculiser ou achaler à l'école.
- Moins de 15% disent avoir observé des élèves se battre plusieurs fois.

Esdras-Minville

- L'ensemble des répondants considère les relations entre les élèves (l'entraide, le respect, relations chaleureuses et amicales) de manière très positive.
- 95% sont d'accord avec la question « Cette école met tout en œuvre pour amener les élèves à réussir leurs études secondaires. »
- 82% des élèves mentionnent qu'ils ne sont pas d'accord avec l'énoncé « Dans cette école on se fait facilement intimider ».
- Près d'un élève sur cinq pense que les élèves ne sont pas traités de façons équitables.
- 77% des élèves aiment être dans notre école.
- Les problèmes scolaires
- 10 des 62 élèves ramènent avoir dérangé la classe volontairement à plusieurs reprises dans les dernières semaines précédant l'administration du questionnaire.
- 50 % des membres du personnel perçoivent que des élèves manquent l'école sans raison valable.
- Peu d'élèves (moins de 15%) rapportent avoir été insultés par un élève.
- Les différents lieux (cour de l'école, les casiers, les corridors, les toilettes, la cafétéria, le stationnement et les autobus et leur aire d'attente) sont sécuritaires.
- La perception de l'accessibilité aux drogues n'est pas partagée par les élèves et les enseignants. Seule une faible proportion des élèves (8%) perçoit qu'il peut être facile de se procurer des drogues douces.
- 92% des membres du personnel priorisent la résolution des problèmes scolaires avant les autres problèmes.

Les pratiques éducatives

Du P'tit-Bonheur

- 75% des membres du personnel ont répondu être en accord avec le fait que *La direction est ouverte aux idées nouvelles et encourage l'expérimentation de nouvelles façons de faire.* 100% disent que *la direction encourage la collaboration entre les membres du personnel.*
- Environ 75% des élèves disent être en accord avec le fait que ça prend toujours du temps avant de commencer une activité à cause d'élèves qui parlent entre eux.

Esdras-Minville

- 23% des élèves perçoivent une vulnérabilité au niveau de la surveillance des élèves. Ce qui n'est pas confirmé par les membres du personnel.
- 2 élèves sur 5 pensent que le temps consacré à l'enseignement n'est pas adéquat. Cependant, les membres du personnel considèrent le temps consacré aux pratiques éducatives étant convenable.
- La presque totalité des élèves (61/62) est d'accord avec l'affirmation « Nos enseignants nous disent qu'on est capables de réussir »
- Les élèves et les membres du personnel sont positifs concernant la popularité et la participation des activités parascolaires.
- Les répondants jeunes et adultes sont satisfaits de la collaboration entre l'école et la famille.
- Quelques élèves mentionnent (6 jeunes) perçoivent qu'il peut être un peu difficile de recevoir de l'aide d'un adulte de l'école s'ils éprouvent des problèmes scolaires.
- La totalité des membres du personnel (100%) est d'accord avec l'énoncé « La direction et les membres du personnel ont du plaisir ensemble. » ainsi que « Les relations entre les membres du personnel et la direction sont chaleureuses et amicales. » et « Les membres du personnel se sentent à l'aise d'échanger et de discuter avec la direction. Les membres du personnel se sentent à l'aise d'échanger et de discuter avec la direction.

L'école et la famille

L'école est très importante pour les parents. Obtenir un diplôme d'études secondaires demeure une priorité. Ils supportent et accompagnent leurs enfants au meilleur de leur connaissance.

L'opinion des parents au primaire :

- Pour la communication, les parents préfèrent la page Facebook de l'école et l'agenda scolaire. Par la suite, le téléphone et le courriel ne sont pas à privilégier afin de communiquer avec eux.
- À 95%, les parents disent qu'il est facile d'échanger avec les enseignants et la direction de l'école.
- Les parents sont majoritairement satisfaits des informations reçues en lien avec les activités (>80%), les progrès (>70%), les comportements (>80%), les services (>80%) et les décisions du conseil d'établissement (>70%).
- Les parents sont satisfaits des rencontres de parents à l'école. Moins de 5 parents aimeraient des heures différentes pour les rencontres de parents.

L'opinion des parents du secondaire :

- Pour la communication, les parents préfèrent la communication téléphonique et le courriel. Par la suite, la page Facebook et l'agenda ne sont pas à privilégier afin de communiquer avec eux.
- À 95%, les parents disent qu'il est facile d'échanger avec les enseignants et la direction de l'école.
- Les parents sont majoritairement satisfaits des informations reçues en lien avec les activités (>83%), les progrès (>94%), les comportements (>94%), les services (>89%) et les décisions du conseil d'établissement (>60%).
- Les parents sont satisfaits des rencontres de parents à l'école. Moins de 5 parents aimeraient des heures différentes pour les rencontres de parents.

L'établissement d'enseignement

Les mesures de fonctionnement au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 22-23

Mesures	BDGT DÉPENSES	I
À l'école, on bouge - m. 15023 -protégée	3 374 \$	
Acq. des livres lit. m. 15104 protégée	100 \$	
Act. parascolaires au sec. m. 15028 prot	50 792 \$	
Agir autrement (2) mesure 15011 - Dédiiée	11 636 \$	
Agir autrement (8) mesure 15011 - Dédiiée	3 697 \$	
Aide alimentaire - mesure 15012 protégée	2 142 \$	
Aide aux parents - mesure 15024 (dédiée)	1 513 \$	
Ajout enseig. spécialiste. presc.- 15026	- \$	
Apprent&eng. élève COVID-15021	18 486 \$	
Bien-être à l'école - mesure 15022	9 853 \$	
É. inspirante- m. 15230 dédiée	10 389 \$	
Études dirigées au sec. m.15014 dédiée	8 391 \$	
Intervention efficace m. 15031 protégée	1 289 \$	
M.15029 Cours vivantes animées sécuritai	2 695 \$	
R. lecture & écriture m. 15015 - dédiée	15 841 \$	
Ressource additionnelle maternelle 4 ans	28 115 \$	
S. intégra. classe - mesure 15312 dédiée	2 065 \$	
Seuil minimal service éco m.15025 dédiée	80 762 \$	
Seuil minimal service école 15025 dédiée	77 915 \$	
So. intégra. classe - mesure 15312 dédié	1 721 \$	
Sor. scol. milieu culturel (15186) prot.	7 660 \$	
TUTORAT mesure 30393 (protégée)	- \$	
Vita. pet. com. - m. 15560 -dédiée (F4)	- \$	
Total général	338 436 \$	

L'aménagement physique des classes et de l'école

À l'école Esdras-Minville, on compte plusieurs classes traditionnelles, un gymnase, une bibliothèque scolaire municipale, une salle de conférence, une salle de conditionnement physique, un local pour les arts plastiques et la musique. Nous avons aussi un local pour les sciences et la technologie. Le hall d'entrée est utilisé pour les rassemblements et les pauses. Des jeux de tables sont disponibles. Nous avons aussi un local qui est utilisé comme studio d'enregistrement dans le cadre du projet collaboratif avec la télévision communautaire TVCE.

À l'école du P'tit-Bonheur, on compte un service de garde, une classe de préscolaire 4 ans et une classe de préscolaire 5 ans. Nous retrouvons dans la partie est, une classe de 2^e année et le gymnase. Dans la partie centrale, nous retrouvons 4 classes dont une est utilisée par les spécialistes. Au sous-sol se trouvent la bibliothèque et une classe d'adaptation scolaire. Dans l'aile ouest, nous retrouvons à l'étage un bureau pour le centre de services et le local pour le Club des petits déjeuners. Au sous-sol, nous retrouvons deux classes, dont l'une est utilisée par le personnel de soutien et les orthopédagogues. Nous louons aussi un local à l'école de musique depuis plusieurs années déjà.

Le matériel et l'équipement technologique

Depuis la pandémie, nos élèves du secondaire reçoivent un ordinateur portable au début de l'année scolaire. Ils ont la possibilité de l'utiliser toute l'année. Les classes sont toutes équipées de TBI ou de TVI. Pour ce qui est des élèves du primaire, nos élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle ont accès à des tablettes numériques. Pour nos élèves du 2^e et 3^e cycles, ils ont tous accès à des ordinateurs portables. Pour ce qui est du mobilier, selon les règles budgétaires des établissements, il est difficile d'acquérir le mobilier adapté et recommandé aux besoins des élèves.

Forces, zones de vulnérabilité, préoccupation de l'équipe-école et enjeux

Forces		
Primaire	Secondaire	Les deux
La possibilité de ne pas jumeler les groupes du préscolaire et du 1 ^{er} cycle depuis 21-22	Les parcours offerts au 2 ^e cycle du secondaire en lien avec le domaine du développement professionnel.	Tous les postes d'enseignants sont pourvus par des enseignants légalement qualifiés.
La participation des élèves de 6 ^e année au Club de soccer Bleu et Or	L'offre d'activités parascolaires et le Club de futsal Bleu et Or	Le nombre d'élèves par classe
L'offre d'un service de garde	L'organisation des services permettant la promotion par matière au 2 ^e cycle	L'organisation du développement professionnel
L'horaire des repas au SDG	Une diversification des cours d'arts	L'offre d'Accès-scène et du Village en chanson en lien avec les matinées culturelles
L'organisation des lieux au SDG	L'offre de temps de travail de 14h30 à 15h30	La stabilité du personnel
	L'aménagement de la salle de dégagement	Le partenariat avec le Club des petits déjeuners
		L'ouverture des membres pour le travail collaboratif et la recherche des solutions pour le bien-être et la réussite de tous.
		La participation à une formation collective en lien avec la gestion de la classe et des comportements.

Zones de vulnérabilités, préoccupations de l'équipe-école et enjeux		
Primaire	Secondaire	Les deux
Mesures d'hygiène et de salubrité (SDG)	La poursuite des études après l'obtention du DES (préoccupation)	La diminution de la clientèle
Prévenir les méfaits en lien avec l'utilisation du numérique (préoccupation)	Un suivi adéquat des apprentissages pour tous (préoccupation)	Les classes multiniveaux
L'ambiance dans les lieux de repas (SDG)	L'engagement et la persévérance vers l'atteinte des objectifs	La présence d'une direction à 50%
L'éducation et la promotion de la saine alimentation (SDG)	La participation volontaire aux périodes de temps de travail	L'accès aux ressources professionnelles
		Offrir un milieu sain et sécuritaire à tous les élèves (préoccupation)
		Les compétences du 21e siècle pour nos élèves
		L'utilisation responsable du numérique
		L'organisation des programmes d'adaptation scolaire et de la différenciation pédagogique
		le développement des compétences psychosociales et la promotion du bien-être psychologique
		L'harmonisation des attentes selon les niveaux scolaires

CERTAINS ENJEUX

1. Les inégalités socio-économiques

- Les enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés ont souvent moins de chances de bénéficier d'un environnement éducatif stimulant.
- Les disparités économiques peuvent entraîner des différences d'accès aux ressources éducatives, telles que des programmes de tutorat, des cours particuliers, ou des ressources pédagogiques de qualité.

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/Referentiel-milieu-defavorise.pdf

2. L'accès aux technologies de l'information et des communications

- L'intégration réussie des technologies éducatives peut améliorer l'apprentissage. Tous nos élèves ont accès aux outils technologiques et les outils sont de plus en plus inclus dans les activités d'apprentissage, mais le service de base n'est pas encore optimal. L'organisation de ce service ne se situe pas au niveau des écoles.

3. Décrochage scolaire

- Le décrochage scolaire est un enjeu majeur qui touche certains élèves et peut résulter de divers facteurs tels que des difficultés d'apprentissage non diagnostiquées, des problèmes familiaux, ou un manque de motivation.

Pistes d'action :

1. Faire le suivi du progrès de tous les élèves et intervenir de manière proactive lorsque des élèves montrent des signes précoces d'absentéisme ou de difficultés scolaires ou comportementales.
2. Fournir un soutien intensif et individualisé aux élèves ayant dévié de leur parcours scolaire et qui font face à d'importants défis pour réussir.
3. Favoriser l'engagement des élèves en offrant un curriculum et des programmes qui relient le travail scolaire à la réussite au collégial ou à une carrière et qui permettent le développement des compétences des élèves à gérer des défis intra- et extra-scolaires.

4. Pour les écoles comptant plusieurs élèves à risque de décrochage scolaire, créer de petites communautés d'appartenance afin de faciliter le suivi et le soutien.

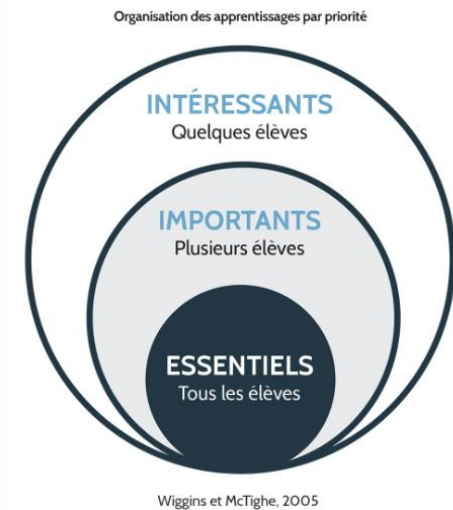
Réf. : https://www.periscope-r.quebec/decrochage_scolaire_actions_quatre_voies.pdf

4. Besoins spéciaux et inclusion

- Les élèves ayant des besoins spéciaux peuvent nécessiter des ressources supplémentaires pour réussir, et l'inclusion efficace est un défi constant.

5. Planification harmoniser des apprentissages essentiels pour tous les élèves

L'organisation du travail collaboratif à travers les horaires de chacun nécessite un grand défi. Il faut aussi s'appropriier parfois de nouvelles pratiques tout en prenant le temps de relire le programme de formation. Il faut être créatif dans notre planification afin de ne pas ajouter, mais plutôt de pouvoir intégrer les contenus tout en ne causant pas de surcharge pour l'élève.

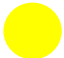




Ces enjeux sont interconnectés et nécessitent des efforts concertés des gouvernements, des membres du personnel, des parents et de la société dans son ensemble pour créer un environnement éducatif propice à la réussite de tous les étudiants.

LA COHERENCE AVEC LE PEVR – LE PORTRAIT ACTUEL

Enjeu 1 : La réussite éducative de tous les élèves

Objectif du PEVR	Cible du PEVR en 2027	Situation actuelle dans notre milieu
1.1.1. Augmenter de 1% le taux de diplomation et de qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire. Valeur de départ : Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022 : 83,3%	84,3%	Cohorte de 2015 : 85,7% après 5 ans
1.1.2. Augmenter de 1% le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire chez les garçons. Valeur de départ : Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022 : 83,5%	84,5%	Cohorte de 2015 : 71,4% après 5 ans 89% après 6 ans 89% après 7 ans
1.1.3. Augmenter de 1% le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA Cohorte 2015 : 68,5%	69,5%	Aucune donnée
1.1.4. En lien avec la FP	-	-

1.1.5. Accroître de 4% la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire de lecture en français langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire. Valeur de départ : 69,1%	73,1%	Le petit nombre d'élèves rend difficile le partage du taux de réussite. 
1.1.6. Accroître de 4% la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6 ^e année du primaire. Valeur de départ : 61,5%	65,5%	Le petit nombre d'élèves rend difficile le partage du taux de réussite. 
1.1.7. Accroître de 4% la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve d'écriture en français langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire. Valeur de départ : 68,1%	72,1%	Le petit nombre d'élèves rend difficile le partage du taux de réussite. 
1.1.8. Instauration de pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces.	Un plan de déploiement mis en place dans 100% des établissements.	Le plan n'est pas connu afin d'effectuer la comparaison avec les pratiques actuelles.



Tout près de la cible



Au-delà de la cible



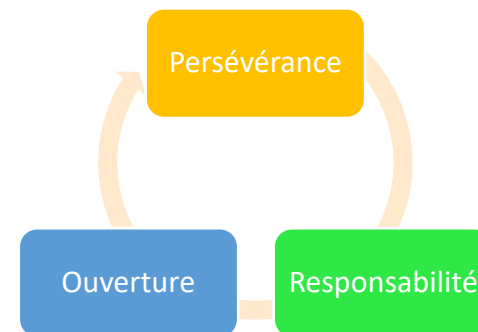
Loin de la cible

Il est difficile d'analyser la situation et de définir nos objectifs au regard des résultats aux épreuves du ministère. Depuis l'année scolaire 2019-2020, le ministère a apporté des ajustements à la progression des apprentissages pour tous les programmes du primaire et du secondaire. Les épreuves obligatoires et uniques furent aussi ajustées selon les contenus enseignés. Nous ne pouvons donc pas comparer les taux de réussite selon les années ou même faire certains constats. De plus, nous avons certains groupes d'élèves comptant moins de 6 élèves. Dans l'analyse des taux de réussite, il nous devient possible d'identifier les élèves concernés, ce qui va à l'encontre de l'idée première d'un projet éducatif.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS, CIBLES ET INDICATEURS

NOS AMBITIONS A L'ECOLE ESDRAS-MINVILLE

Enjeu 1 : La réussite éducative de tous les élèves



Cohérence avec les orientations du PEVR	Orientation	Objectif	Situation actuelle	Indicateur	Cible
Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC Rehausser la qualité de l'enseignement et des services aux élèves	La formation et l'accompagnement du personnel dans la mise en place des pratiques éducatives et pédagogiques probantes afin de favoriser la réussite de tous les élèves.	Arrimer nos pratiques pédagogiques et nos pratiques évaluatives afin d'optimiser la réussite de tous les élèves.	Aucune donnée	Planification globale dans les cours de développement professionnel et du PFAE, en français, en mathématique et en anglais.	Déposer, réviser et actualiser annuellement chaque planification globale de l'enseignement et de l'évaluation.
		Optimiser les pratiques collaboratives interdisciplinaires enseignant(e)s.	Données à collecter	Nombre de projets interdisciplinaires Les matières concernées	Maintenir un journal des rencontres Un projet par niveau scolaire

Enjeu 2 : Le bien-être des élèves et du personnel

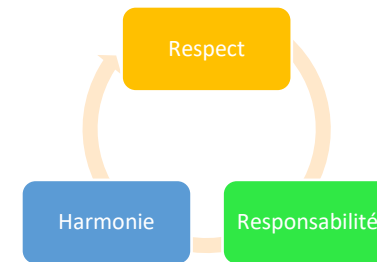
Cohérence avec les orientations du PEVR	Orientation	Objectif	Situation actuelle	Indicateur	Cible
Faire de nos établissements des milieux sains, sécuritaires, accueillants et stimulants.	Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire et bienveillant.	Améliorer la structure d'accueil des nouveaux membres du personnel et des élèves	Programme de mentorat et d'accompagnement Activités tuteur/groupe Activités d'accueil et de fin d'année	Nombre de rencontres réalisées pour chacune des situations	100% des actions prévues sont réalisées *préciser selon la situation actuelle
		Maintenir l'offre d'activités parascolaires et le taux de participation	Données à collecter	Nombres d'élèves inscrits	80% des élèves participent à une activité parascolaire
		Mettre en place des actions permettant de développer des comportements bienveillants à l'école (Soutien aux comportements positifs)	Nous avons aussi un code de vie éducatif et une matrice des comportements.	Les actions en place sont issues du référentiel du MEQ en lien avec le bien-être. Le nombre d'interventions	Suite à un sondage aux élèves, tous sont bien et recommanderaient l'école à un ami. (100%)

NOS AMBITIONS A L'ECOLE DU P'TIT BONHEUR

Enjeu 1 : Le bien-être des élèves et du personnel

Cohérence avec les orientations du PEVR	Orientation	Objectif	Situation actuelle	Indicateur	Cible
Faire de nos établissements des milieux sains, sécuritaires, accueillants et stimulants.	Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Mettre en place des actions permettant de développer des comportements bienveillants à l'école (SCP)	Tous les enseignants ont un système d'émulation en classe. Nous avons aussi un code de vie éducatif et une matrice des comportements.	Les actions en place sont issues du référentiel du MEQ en lien avec le bien-être. Le nombre d'interventions	Suite à un sondage aux élèves, tous sont bien et recommanderaient l'école à un ami. (100%)
		Améliorer la structure d'accueil des nouveaux membres du personnel et des élèves	Programme de mentorat et d'accompagnement Activités d'accueil et de fin d'année	Nombre de rencontres réalisées	100% des actions prévues sont réalisées *préciser selon la situation actuelle

Enjeu 2 : La réussite éducative de tous les élèves



Cohérence avec les orientations du PEVR	Orientation	Objectif	Situation actuelle	Indicateur	Cible
Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC Rehausser la qualité de l'enseignement et des services aux élèves	La formation et l'accompagnement du personnel dans la mise en place des pratiques éducatives et pédagogiques probantes afin de favoriser la réussite de tous les élèves.	Arrimer nos pratiques pédagogiques et nos pratiques évaluatives afin d'optimiser la réussite de tous les élèves.	Aucune donnée	Planifier l'enseignement des stratégies de lecture, d'écriture et de résolution de problèmes par cycle et inter-cycle	Déposer, réviser et actualiser annuellement chaque planification.
		Optimiser les pratiques collaboratives interclasses	Données à collecter	Nombre de projets Les matières concernées	Maintenir un journal des rencontres Un projet par classe

Périodicité de l'évaluation du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement doit mettre en oeuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Voici les étapes à franchir pour mettre en oeuvre le projet éducatif :

- convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Celle-ci peut se référer, entre autres éléments, aux pratiques éducatives du milieu, aux pratiques éducatives de la commission scolaire, aux résultats des recherches et des expériences, aux divers documents produits par la commission scolaire et le Ministère (politiques, stratégies, plans stratégiques, plans d'action, etc.);
- faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement d'enseignement (LIP, article 96.15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissement et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés, les rencontrer pour présenter les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Les collaborateurs apprécieront d'être tenus informés de la mise en œuvre du projet éducatif pour lequel ils se sont engagés;
- mettre à jour le projet éducatif en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement (par exemple, un changement à l'acte d'établissement, un changement quant au bassin d'alimentation). Une consultation des acteurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif serait alors nécessaire;
- entreprendre les travaux d'élaboration du nouveau projet éducatif avant l'échéance de celui qui est déjà en vigueur.

Reddition de comptes du projet éducatif

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

L'établissement d'enseignement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

De façon générale, comme la loi sur l'instruction publique en crée l'obligation, il est primordial que l'information du public soit assurée à trois périodes importantes :

- au début de l'année scolaire : L'information portera principalement sur les objectifs visés, les indicateurs retenus, les cibles et les moyens utilisés.
- De façon régulière au cours de l'année scolaire : Un point d'information sera à l'ordre du jour de chacune des séances du Conseil d'établissement afin d'informer sur l'évolution du plan de mise en œuvre vers l'atteinte des objectifs.
- Au terme de l'année, l'information portera sur la reddition de comptes en lien avec le projet éducatif et le plan de mise en œuvre et sera rendue publique dans un rapport annuel (LIP, articles 75 et 109.1). L'évaluation des résultats sera, dans un premier temps, présentée à l'équipe-école à partir du bilan annuel réalisé par la direction ou le comité de pilotage. Ce bilan servira à alimenter la reddition de compte externe et à justifier les changements qui devront être apportés. La reddition de compte sera aussi présentée à la commission scolaire à la fin de chaque année.

Annexe 1

Encadrements légaux spécifiques au projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de service scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).